

CERTIFICAT D'AUTORISATION

(article 22)

Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs
5700, 4^e avenue Ouest, bur. C-408
Charlebourg (Québec) G1H 6R1

N^o Réf. : 7610-09-01-0073002
400175080

Objet : Exploitation de la sablière 12L06-001

Mesdames,
Messieurs,

À la suite de votre demande de certificat d'autorisation datée du 10 septembre 2004 et reçue dûment complétée le 13 septembre 2004, j'autorise, conformément à l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., chapitre Q-2), le titulaire ci-dessus mentionné à réaliser le projet décrit ci-dessous :

Modification de l'aire et de la période d'exploitation de la sablière 12L06-001 (ancienne 12L-021) située dans le canton de Courtemanche, à l'intérieur des limites de la municipalité régionale de comté de la Minganie. L'exploitation est prévue jusqu'au 31 mars 2014. La superficie de l'aire d'exploitation est d'environ 328 980 mètres carrés et est délimitée par le polygone ayant pour extrémités les coordonnées U.T.M. (nad 83) suivantes :

- a) zone 20, 484 878 m.E., 5 575 952 m.N.;
- b) zone 20, 484 897 m.E., 5 575 871 m.N.;
- c) zone 20, 484 411 m.E., 5 575 640 m.N.;
- d) zone 20, 484 016 m.E., 5 576 063 m.N.;
- e) zone 20, 484 306 m.E., 5 576 366 m.N.

2004 et signée par M. André Ouellet, ing., concernant une demande de modification de certificat d'autorisation pour l'exploitation d'une sablière et à laquelle était annexé :

- plan intitulé « Demande de modification du certificat d'autorisation 7610 09 01 0073001 - site 121.06-001 - MRC de la Minganie, canton Courtemanche, TNO » signé par M. Jean-Marie Mathieu, ing. le 10 septembre 2004.

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

Le projet devra être réalisé et exploité conformément à ces documents.

En outre, ce certificat d'autorisation ne dispense pas le titulaire d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement le cas échéant.

Pour le ministre,



PB/JB/kb

Pierre Bertrand
Directeur régional de l'analyse et
de l'expertise de la Côte-Nord